

République française

Département de l'Aude

COMMUNE DE SAINT FERRIOL

Séance du 01 avril 2021

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 22/03/2021 <i>L'an deux mille vingt-et-un et le premier avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MARTY</i>
Présents : 9	Présents : Jean-Jacques MARTY, Incarnation MARTY, Jean-Claude SIRE, Gisèle GAVIGNAUD, Jean-Sebastien BATLLE, Patrick TRILLO, André JIMENEZ, Marie-Claude SARDA, Christian VIZCAÏNO
Votants: 10	
Pour: 0	Représentés: Corine GIROD par Gisèle GAVIGNAUD
Contre: 0	Excusés:
Abstentions: 0	Absents: Kévin DUBOIS
	Secrétaire de séance: Marie-Claude SARDA

Objet: DM N°1 BUDGET M49 - DE_018_2021

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget M49 de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	330.00	
7011	Eau		330.00
TOTAL :		330.00	330.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		330.00	330.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à ST FERRIOL, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Jacques MARTY

Signé

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___